



SOMMAIRE

1. Tournesol, levées en cours
2. Lutte contre les corvidés : les références Oise
3. Semis de maïs, aller chercher la fraîcheur
4. Désherbage des cultures d'été
5. Céréales de printemps et pommes de terre

AGENDA

Journée technique régionale du 18 juin

Le programme et
inscription en fin de JT !

Le clin d'œil météo

«Caprice d'avril fait tomber les fleurs et trembler les laboureurs.»

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Tournesol, levées en cours ...

Les premiers semis de tournesol ont débuté à partir du 10 avril dans le sud de la région. Ils ont bénéficié de la fraîcheur présente au moment des semis. Autour de la levée se posent souvent les mêmes questions. Maîtrise des attaques d'oiseaux, parasitisme souterrain et qualité des levées. Notre conseil est de ne pas attendre pour mettre en place les moyens d'effarouchement. Concernant le parasitisme, le temps actuellement sec limite les risques de limaces.

Il reste à évaluer les peuplements en place pour apprécier la dynamique de levée. Pour cela, un comptage réalisé au même endroit à plusieurs jours d'intervalle (placettes de 2 rangs contigus sur 5 mètres linéaires identifiées avec des jalons) permet de se faire une idée plus précise des levées en cours.



A Valdampierre, sur un semis du 11 avril, le nombre de pieds actuellement au stade cotylédons est de 6 pieds / m². Les semences enterrées à 4-5 cm, qui approchent du sol devraient compléter les levées. A titre indicatif, le seuil de retournement se situe à moins de 35 000 pieds/ha.

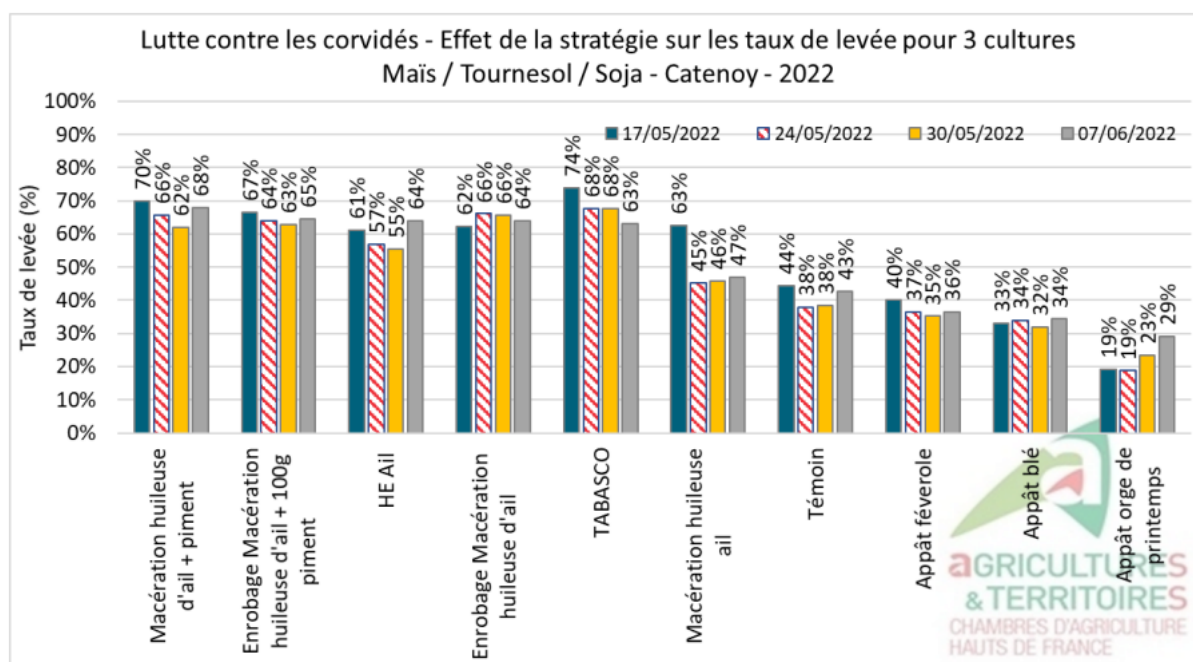
Les 1^{ères} levées d'adventices (renouée liseron sur la photo) sont observées dans les parties les moins argileuses de la parcelle avec un lit de semence plus fin. A partir du stade 1^{ère} paire de feuilles, un passage est à envisager avec précaution (agressivité limitée).

Gilles SALITOT

2. La Lutte contre les corvidés : les références Oise !

Le maïs, tournesol et soja subissent des dégâts importants liés aux corvidés et aux pigeons, qui interviennent dès le semis jusqu'aux premiers stades de développement via le prélèvement de graines ou l'arrachage des plantules. Semer en profondeur, en même temps que les parcelles voisines sur un sol bien rattaché sont des conseils pour réduire la pression.

Des observations issues d'un essai de la Chambre d'agriculture Hauts-de-France, menée par Sophie WIERUSZESKI dans l'Oise en 2022, montrent que le maïs et le soja apparaissent plus appétents pour les oiseaux que le tournesol. Différentes stratégies de lutte ont été testées : les meilleurs résultats étant celles avec la macération huileuse d'ail.



Pulvérisation	Stratégie	Dose	Coût de la stratégie (€/ha)		
	Application : Huile essentielle d'ail	70 ml/ha	84,5		
	Application : Macération huileuse d'ail	10 l/ha	54,7		
	Application : Macération huileuse ail + piment	10 l/ha + 100 g/ha	56,3		
	Application post-semis : TABASCO	100 g/ha	13		
	Enrobage : Macération huileuse d'ail + piment	2 l + 100g /quintal	Soja 8,9	Maïs 1,8	Tournesol 0,25
	Enrobage : Macération huileuse d'ail	2 l /quintal	7,6	1,5	0,21

Coût du passage d'un pulvérisateur entraîné 24m + coupure tronçon GPS : 9,7 €/ha

Une lutte contre les corvidés originale !

Dans l'Oise, Emmanuel ROUYERE a choisi une solution originale qu'il a partagé à l'occasion d'un tour de plaine en avril. En marge des méthodes d'effarouchement qui trouvent souvent leurs limites dès lors que les corvidés se sont installées en nombre dans vos parcelles, l'idée est de **nourrir régulièrement les corvidés à l'écart de la parcelle en leur apportant tous les deux jours, 5 à 10 kg de maïs trempés depuis deux jours dans un seau d'eau (quantité à ajuster à la consommation)**. Le grain doit être tendre et appétent pour intéresser les oiseaux. L'agriculteur met en place cette stratégie depuis 4 ans avec des résultats probants !

Ella HERBEZ – Gilles SALITOT

3. Semis de maïs, chercher la fraîcheur !

Les conditions séchantes de ce mois d'avril quasi nul en pluie et avec un vent d'Est desséchant, abouti logiquement à s'interroger. Déjà en conventionnel, des semis réalisés trop superficiellement attendent l'eau, les graines n'ont quasiment pas bougé.

Dans l'Aisne (observation réalisée sur un sol non labouré) comme dans l'Oise (labour de février avec reprise tardive), les sols sont desséchés sur 6 à 7 cm. C'est donc à minima à cette profondeur que doivent être positionnées les semences, si l'on veut bénéficier des remontées d'eau par capillarité.



Parcelle non labourée travail superficiel - fraîcheur 6-7 cm



Parcelle labourée en février - - sol très motteux en surface - fraîcheur à 6-7 cm

Gilles SALITOT

4. Désherbage des cultures d'été ; tournesol, soja et maïs

Les levées d'adventices sont nombreuses dans les premiers semis de tournesol et maïs réalisés. Il est essentiel d'intervenir tôt pour garantir la meilleure efficacité possible des passages mécaniques. Au stade fil blanc/cotylédons, la herse étrille est un outil d'une efficacité redoutable. Alors, mieux vaut saisir les créneaux !

Les passages à l'aveugle sont déterminants pour gérer l'enherbement sur le rang et sont d'autant plus efficaces au stade fil blanc des adventices. Ils peuvent se faire à la houe rotative ou à la herse étrille, de manière agressive et à vitesse élevée. Le seul point de vigilance est de vérifier que **la profondeur de travail n'atteint pas les germes** les plus avancés à réaliser dans les **4 à 6 jours après le semis**.

Stades repères pour le maïs

Autour de la levée (stade cigare), il convient d'être prudent pour les interventions mécaniques. La houe rotative, moins agressive pour la culture, est alors préférable.

En post-levée (maïs à 2 -3 feuilles), seules les herse à câbles sont utilisables à un stade précoce et à vitesse réduite (3 à 4 km), comme l'illustre le tableau ci-dessous, ou la houe rotative :

Stade de la culture							
	Semis / pré-levée : « A l'aveugle »	Levée	Cigare	2 feuilles	3 feuilles	4 feuilles	5-6 feuilles
Houe rotative	> 15 km/h	Eviter les passages : plants fragiles !	A partir de 6-8 km/h			> 12 km/h	Risque d'abimer la culture
Herse étrille	10-12 km/h			Treillis uniquement Vitesse réduite : 3 - 4 km/h		HE classique Vitesse réduite : 3 - 4 km/h	Vitesse 7 - 8 km/h
Bineuse							1 ^{er} Binage possible à partir de 5 - 6 feuilles
Désherbage thermique	Sur le rang jusqu'au stade cigare						Possible à partir de 6 feuilles : en dirigé sous les feuilles

Stades repères pour le Tournesol

Après le passage à l'aveugle il convient d'attendre l'étalement complet des cotylédons pour un nouveau passage.

Plage d'intervention et stades du tournesol

	A0		A1	A2		B1-B2	B3-B4	B5-B8	Limite passage bineuse
	Post-semis - Prélevée		Crosse	Cotylédon		1 paire de feuilles	2 paires de feuilles	5 à 8 feuilles	
	dans les 3 jours après le semis	3 jours après le semis		avant l'étalement complet des cotylédons	à partir de l'étalement complet des cotylédons				
Herse étrille	5 à 7 km/h ●●●				3 km/h max ●●	3 à 6 km/h ●●●	4 à 7 km/h ●●●	5 à 7 km/h ●●● ou ●●●●	
Houe rotative	15 km/h				15 km/h	15 km/h	15 km/h	15 km/h	
Bineuse						3 km/h avec des protège-plants	4 km/h*	5 à 10 km/h*	5 à 10 km/h*

● passage possible

●● passage possible avec précaution

●●● passage à proscrire

Réglage de l'agressivité des dents de la herse :

● inclinaison des dents faible à ●●●● forte

* selon type de guidage

(source Terres Inovia)

Soja :

Pour mémoire, les exigences en somme de températures, du semis à la levée, sont sensiblement différentes d'une culture d'été à l'autre :

- maïs ou tournesol = 80 à 90 °C jours base 6°.
- soja = 130 °C jours base 6°.

Les premiers semis vont être réalisés cette semaine à la suite des maïs. Comme nous l'indiquent les besoins en températures, le soja doit être semé dans un sol plus chaud encore que pour le maïs pour permettre une levée rapide.

Avec un potentiel retour de la pluie annoncé la semaine prochaine, un dernier faux semis semble opportun !

Pierre DURAND

5. Fin des interventions sur céréales et désherbage pomme de terre

👉 Céréales de printemps :

Les conditions sèches vous ont généralement permis d'intervenir déjà plusieurs fois. Dans la plupart des situations, les céréales sont en début montaison. Les derniers passages sont envisageables. Si l'écartement est prévu dès le semis, elles peuvent également être binées.

A Carvin (62), l'orge de printemps semée en mars a été binée le 27 avril après 2 passages de herse étrille. Le passage de bineuse a été efficace et rend le champ propre. Le temps sec rend la terre motteuse en surface, mais de la fraîcheur est encore présente en profondeur. Malgré cela, les feuilles d'orge commencent à jaunir, un signe de manque d'eau alors que des fientes compostées ont été apportées avant semis. Elles ne se sont pas minéralisées.



Chez Francois Desruelles, le binage de l'orge



Après passage de bineuse – le 27/04

👉 Pomme de terre :

Les plantations de pomme de terre sont bien avancées, il peut être temps d'envisager des passages de désherbage à l'aveugle. Les conditions sèches permettent de passer la herse étrille. Un buttage est à faire 1 ou 2 jours après, le temps de dessécher les adventices. Il va provoquer probablement de nouvelles levées. De nouveau un passage d'herse étrille suivi d'un buttage sera à envisager. Pour cela, seules les herse étrilles à câbles sont adaptées pour désherber les buttes. Toutefois attention de ne pas rentrer trop profondément dans la butte lors des passages à l'aveugle (dent < 5cm de profondeur) car on pourrait atteindre les premiers crochets qui formeront les futurs tubercules.

Vous pouvez retrouver différents outils dans la vidéo suivante :

[Démonstration désherbage mécanique pomme de terre - YouTube](#)



Stade émergence

Produire autrement

la bio nous inspire !



Le 18 juin,
venez rencontrer nos
partenaires et découvrir des
solutions concrètes, innovantes
et adaptées à vos systèmes.



Programme

10h10 et 14h00

Colza robuste : une solution pour réduire les intrants ?
Terres Inovia

11h25 et 15h20

Cultures de printemps : associer pour mieux valoriser !
Agri Obtention / Biocer / Bio Hauts-de-France / Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

10h10 et 14h00

Des pommes de terre tolérantes au mildiou : des variétés prometteuses !
Bio Hauts-de-France / Chambre d'agriculture de la Somme

11h50 et 15h45

Cultures d'été : diversifier ses assolements.
Ceresia / NatUp / Chambre d'agriculture de l'Oise

11h25 et 15h20

Gestion des adventices vivaces sans recours aux herbicides.
Agro-Transfert

11h00 et 14h55

État structural des sols : un pilier essentiel de la fertilité.
Chambre d'agriculture de l'Aisne

11h50 et 15h45

Fertiliser autrement : mieux valoriser les apports organiques.
Chambre d'agriculture de l'Aisne

11h00 et 14h55

Le progrès génétique au service de céréales en bonne santé.
Chambres d'agriculture de l'Aisne et du Nord-Pas-de-Calais / Lemaire Deffontaines / Cérésia

10h35 et 14h30

Désherbage mécanique de la betterave : une approche concrète !
ITB 02

12h10 et 16h10

Qualité de l'eau et chanvre : quiz et bonnes pratiques.
Chambre d'agriculture de l'Aisne

10h35 et 14h30

Biodiversité fonctionnelle : la cultiver pour en tirer les bénéfices.
Chambres d'agriculture de l'Aisne et du Nord-Pas-de-Calais

En continu de 10h à 17h

- Présentation du matériel de gestion de l'enherbement utilisé sur l'exploitation.
- Visite libre des stands avec échanges et présentations.

Ils seront également présents : Maréchal, FarmDroid, Chanvrière de l'Aube

Pour des raisons logistiques merci de vous inscrire via le QR code ci-dessous avant le 1 juin. Merci ! Pierre DURAND



Scannez le QR CODE !



Avec la participation de :



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 - gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite - Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) - PI 00740 (CA 80) - NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires (CA Oise - N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)

